

Le Fafiec change de statut

Dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le Fafiec opère sa transformation en Opérateur de Compétences (OPCO).

Depuis le 1er janvier 2019, l'OPCA Fafiec a transféré son activité à l'association Fafiec régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le numéro W691091658. Le siège social de l'association reste le même que celui de l'OPCA, 25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris.

Dans le cadre de ce rapprochement, l'association Fafiec reprend les actifs et passifs de l'OPCA Fafiec tels qu'ils existent à la date de réalisation de l'apport partiel d'actif.

L'apport partiel d'actif a été arrêté par les bureaux de l'OPCA Fafiec et de l'association Fafiec ainsi que par leurs conseils d'administration. Il a pris effet, sur le plan juridique, comptable et fiscal, dès le 1er janvier 2019.

En raison de l'effet dévolutif attaché à ce type d'opération, l'association Fafiec reprendra l'ensemble des charges et obligations de l'OPCA Fafiec et poursuivra l'ensemble des conventions intervenues avec ses partenaires et cocontractants.